

CHALON



sur SAÔNE

Compagnie des Francs Archers Chalonnais

16 bis rue Paul Eluard

71100 Chalon-sur-Saône

Mail : cfac@sfr.fr

☎ 03.85.46.53.14



Chalon-sur-Saône, le 03 août 2015

Chers archers,

La rentrée est dans un mois, voici le traditionnel courrier qui vous donne toutes les informations utiles pour bien démarrer la saison 2015-2016 au sein de la Compagnie des Francs Archers Chalonnais.

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE TIR A L'ARC :

Vous avez comme à l'habitude la possibilité de le faire **par courrier** à l'aide du coupon réponse ci-joint **ou** en vous déplaçant **au Gymnase Jean Vilar** les mercredis 9 et 16 septembre prochains de 18h00 à 20H00 lors des séances d'initiation.

L'ADRESSE MAIL EST OBLIGATOIRE Lorsque vous remplirez la fiche d'inscription **n'omettez pas d'indiquer votre adresse mail**. C'est par ce biais que votre licence arrivera chez vous, la licence papier n'étant plus délivrée par la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Le format reçu est un fichier PDF imprimable ou stockable sur un smartphone. Ces procédés sont valables pour justifier de son appartenance à la FFTA.

Si vous n'avez pas d'adresse mail, le signifier sur la fiche d'inscription. **Uniquement** dans ce cas, c'est **l'adresse mail du club** qui sera saisie.

Il est possible d'ajouter sa photo sur sa fiche licence (depuis l'espace licencié ou l'extranet du site de la fédération). Elle sera reproduite avec la licence dématérialisée. Dans ce cas, une validation du club est nécessaire.

Vous pourrez également nous fournir, avec votre fiche d'inscription, une photo d'identité (précisez les nom et prénom derrière la photo). Nous nous chargerons de la saisie. Enfin, pour ceux qui ont déjà une photo enregistrée l'année dernière, si pas de changement, elle est reconduite avec la nouvelle inscription.

La F.F.T.A. a inscrit cette saison deux nouvelles licences, la licence FFSU et la licence UNSS (conventions).

La Fédération a également fait évoluer la licence « L », Loisir – Club. Les licenciés « L » pourront participer à des compétitions déclarées « Loisir » en dehors de leur club.

Pour notre part, pas de changement dans le coût des licences par rapport à l'année dernière.

Les redoublements à l'Ecole de tir se réaliseront sous réserve d'acceptation de la Compagnie des Francs Archers Chalonnais.

Les inscriptions aux cours de perfectionnement se réaliseront suivant les places disponibles.

Vous pouvez également pratiquer le tir à l'arc librement, les créneaux de tir libre sont ouverts à tous les archers licenciés du club.

Comme les années précédentes, la réduction « famille » est faite **dès le deuxième archer d'un même foyer fiscal**. Les chèques vacances sont acceptés. Les jeunes de 10 à 18 ans, bénéficiaires de l'ARS pourront bénéficier de coupons sport.

Enfin très important, lors de l'inscription pensez à apporter votre certificat médical portant OBLIGATOIREMENT la mention : CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION, CLINIQUEMENT APPARENTE, A LA PRATIQUE DU TIR A L'ARC Y COMPRIS EN COMPETITION ou faites remplir et signer le certificat ci-joint à votre médecin traitant.

Nota : Sont dispensées de certificat, les personnes qui prennent une licence « Pas de pratique ».

Il se passe toujours quelque chose de bien à la Compagnie des Francs Archers Chalonnais

COURS PROPOSES :

Les cours d'initiation : Ecole de tir, deux créneaux possibles les mercredis, de 17h30 à 19h00 et de 19h00 à 20h30, (voir la fiche d'inscription jointe). Les cours seront assurés par Sandrine ROUSSENQUE aidée par la présence de bénévoles du club.

Les cours de perfectionnement : Cours de perfectionnement qui auront lieu les lundis, deux créneaux possibles : 18h30 à 20h00 et de 20h00 à 21h30. Réunion de préparation le lundi 21 Septembre 2015 à 18h30 au gymnase Jean Vilar. Ce lundi là, vous serez informés des dispositions prises cette nouvelle saison sportive et vous pourrez demander les renseignements que vous jugerez utiles. Soyez aussi prêt pour un premier entraînement. Christelle HERVE, entraîneur de niveau 1 animera les séances.

Les jeunes de l'Ecole de tir de l'année dernière ayant au minimum la flèche blanche et **motivés** pour faire de la compétition pourront s'inscrire au premier créneau des cours de perfectionnement.

Les cours nature et 3D : seront proposés en fonction des demandes et du nombre de participants.

PORTE OUVERTE ET INITIATIONS GRATUITES :

Une porte ouverte est organisée le dimanche 06 septembre de 14h30 à 18h00 à la Prairie Saint Nicolas et des séances d'initiation gratuites sont programmées les mercredis 09 et 16 septembre de 18 à 20h00.

Les archers ayant du matériel de la Compagnie en prêt voudront bien rapporter ce matériel **impérativement le samedi 05 septembre au Boulodrome (entre 9 et 11h) lors du Forum du Sport.** Ce matériel nous sera nécessaire pour l'initiation au Forum. Si vous ne pouvez pas nous le rapporter à cette date, merci de m'appeler avant, au 06.87.34.15.49.

Si vous souhaitez donner « un coup de main » lors du Forum du sport, lors de la porte ouverte ou lors des mercredis d'initiation, il sera le bienvenu. Pour ce faire contacter Hervé HUMBLIN, notre secrétaire qui prendra note.

AIDE DE LA COMPAGNIE :

La Compagnie investit régulièrement dans des arcs et des branches d'arc de puissance allant de 20 à 36 livres. Ces matériels sont prêtés à tous ceux et celles qui en ont besoin. Alors n'hésitez pas à nous les demander.

Le club peut offrir également des facilités de paiement pour les familles et les personnes désirant s'équiper en arc.

TIR AU FEMININ :

Si vous connaissez dans votre entourage, une sœur, une cousine, une tante, une maman, une épouse, une amie, une collègue de travail parlez-lui du tir à l'arc. Venez avec elle à l'occasion du forum du sport, de la porte ouverte, des initiations. Nous serons très heureux de lui faire découvrir ce sport.

*Bonne saison à venir à toutes et à tous,
Pour une année riche en événement et en émotion.*

Marie-Line CHAPLIN